

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CONCEPTION DE TRAITEMENT - DIDACTIQUE			
Ancien Code	PAKI1M74KIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAKM1740		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Benjamin LETROYE (letroyeb@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de didactique a pour finalité de mettre l'étudiant en situation d'apprentissage (entre pairs) de façon à assurer la maîtrise de capacités didactiques (organisation, communication), méthodologiques (programmation des activités...) et relationnelles inhérentes à la fonction du kinésithérapeute.

L'objectif est de permettre au futur praticien d'agir dans un groupe de patients, en adaptant et en enrichissant les savoirs, savoir-faire et savoir-être et en approfondissant ses compétences.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.3 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.5 Participer à la promotion de la santé
 - 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant en kinésithérapie doit être capable seul ou en groupe :
 de COMPOSER, ORGANISER et ANIMER des activités de remise en forme, sous différentes formes; et ce pour tous types de population – mêmes les plus sédentaires.
 de DONNER des consignes à un groupe de patients. (compétences : 4.6, 6.4)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAK11M74KINA Conception de traitement - Didactique

24 h / 4 C

Contenu

Apprentissage de la terminologie spécifique à la pratique sportive.

- Énoncer un mouvement, un exercice, un jeu le plus correctement possible.

Apprentissage de la méthodologie.

- Repérer et corriger un mouvement ou un exercice mal exécuté.

- Effectuer des exercices en rythme.

- Construire une séance d'éducation physique adaptée à une population déterminée. - Gestion d'un groupe.

o Organisation d'une séance de kinésithérapie

o Méthode d'enseignement des exercices au patient

o Gestion de l'environnement de travail

Démarches d'apprentissage

Les cours pratiques font appel à la participation active des étudiants. Constitution de groupes de travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les dispositifs d'apprentissage vont permettre à l'étudiant de se tester lors des cours.

Sources et références

Association de l'AKB et du Cartel des Kinésithérapeutes – Promotion de la qualité (2008). Lignes directrices pour la gestion de la qualité en kinésithérapie – Belgique.

Baillat G., De Ketele J.-M., Paquay L., Thélot C. (2008). Évaluer pour former. Outils, dispositifs et acteurs. De Boeck, Collection Pédagogies en Développement.

Charlier Ph. (2003). Élaborer une description de fonction et un profil de compétences. Séminaire de formation et de réflexion. BIEF.

Commission des Communautés Européennes (2005). Document de travail de la Commission vers un Cadre Européen des Certifications professionnelles pour la formation tout au long de la vie. Bruxelles, 8/7/2005 SEC (2005) 957.

Communauté Française Wallonie Bruxelles (2008-2009). Plan Communautaire Opérationnel pour l'organisation de la promotion de la santé en Communauté française.

ER- World Confederation for Physical Therapist (2004), Education Policy Statement

ER- World Confederation for Physical Therapist (2003), European Benchmark Statement

ER- World Confederation for Physical Therapist (2003), The Health Policy of European Region of the WCPT

GAUBERT (I.), BERAGUAS (O.), BAURET (V.) et BONNAVENTURE : « Les fondamentaux du sport santé », AMPHORA, Paris, 2014.

DARNIS (F.) : « Interaction et apprentissage », Editions Revue EPS, Paris, 2010.

CARLIER (Ghislain) (coordonné par) : « La santé », Editions REVUE EPS, Collection « Pour l'action », Paris, 2008.

AMADESCOT (Ch.) : « Le didactique », Editions Revue EPS, 2007

Dossiers EPS N°74 : « Les émotions en EPS - Comprendre et intervenir », Editions REVUE EPS, Paris, 2007

UBALDI (J.-L.) : « Les compétences », Editions Revue EPS, Paris, 2005

BRAU-ANTONY (Stéphane) et CLEUZIOU (Jean-Pierre) : « L'évaluation en EPS », Editions ACTIO, Paris, 2005

LECA (Raphaël) et BILLARD (Michel) : « L'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques », Ellipses, Paris, 2005.

RECOPE (Michel) (coordonné par) : « L'apprentissage », Editions REVUE EPS, Collection « Pour l'action » Paris, 2001

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports se trouvent sur l'intranet (connected).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant (seul ou en groupe) devra enseigner différentes pratiques d'activités physiques. L'objectif est la prise en charge globale d'une séance d'éducation ou de rééducation physique en salle de sport. L'évaluation sera basée sur une grille critériée d'acquis d'apprentissages.

Lors de la seconde session, l'étudiant (seul) prendra en charge une séance (composée soit d'un groupe ou soit d'un seul participant) d'éducation ou de rééducation physique.

Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées aux cours pratiques, il se verra attribuer automatiquement la note de PP lors de la session de juin et celle de septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20.

Tout étudiant inscrit tardivement ou en Erasmus, prendra contact avec l'enseignant pour dégager une solution en vue d'accéder à son évaluation. Les modalités d'évaluation seront identiques.

Si l'IA est utilisée, l'étudiant devra le mentionner sur son rapport (type d'IA et prompts à mentionner en annexe).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).